

L'ajournement

Cela nous donnerait de 500 à 700 milliards si l'on construisait les deux usines, celle d'Alsands et celle de Cold Lake.

Et pourquoi ne pas le faire? Nous parlons de recherche et de développement? Le consortium d'Alsands et Imperial Oil étaient prêts à le faire, mais le gouvernement ne voit pas plus loin que le bout de son nez et préfère importer du pétrole de l'étranger, nous avons perdu 2 milliards par an, et par usine, ce qui compromet notre balance des paiements. Cet argent doit venir de quelque part. Quand vous dilapidez de l'argent en achetant du pétrole à l'étranger, cela se répercute sur les taux d'intérêt et les marchés monétaires ainsi que sur la situation de l'emploi au Canada. Je ne parle pas seulement des emplois créés dans le nord-est de l'Alberta ou dans une province quelconque, mais des emplois dans tout le secteur de la sidérurgie, de l'automobile, dans tout le pays. Toutes les provinces profiteraient du projet Cold Lake. Toutes les provinces profiteraient du projet Alsands.

• (2215)

Il y a un an et demi, monsieur l'Orateur, certains parlementaires ont visité les usines de Cold Lake et d'Alsands. Le député de Cape Breton-Richmond-Est (M. Dingwall) qui répondra à cette question ce soir était à mes côtés. Nous avons donc visité ces usines. Il a pu constater l'importance des investissements et la promesse qu'ils comportaient pour la sécurité énergétique du Canada. Il a pu voir quels seraient les investissements nécessaires pour fournir les pompes, l'acier et la main-d'œuvre d'un bout à l'autre du pays. Si quelqu'un sait de quoi je parle, c'est bien lui.

M. Dave Dingwall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, en général, j'aime écouter le député d'Athabasca (M. Shields), mais je dois dire que ce soir, il a quelque peu exagéré. Il est vrai que je me suis rendu avec lui dans sa circonscription, à Fort McMurray, où j'ai visité un certain nombre d'endroits qu'il a cités, mais il oublie de signaler que l'une des raisons, ou les raisons, qui ont poussé le groupe Alsands à renoncer à son projet était la conjoncture économique de l'époque.

Le gouvernement du Canada et celui de l'Alberta, deux paliers de gouvernement, monsieur l'Orateur, ont fait une proposition très sérieuse au groupe Alsands, mais celui-ci a décidé de son propre chef d'abandonner le projet. Mais lorsque le député intervient à la Chambre en faisant ce genre de reproche au gouvernement du Canada, il parle en l'air. Voilà les faits, et il devrait avoir un peu plus de bon sens. Il est moralement malhonnête d'essayer de faire croire cela aux Canadiens.

Je devrais rappeler au député le contenu de l'entente entrée en vigueur à compter du 1^{er} février 1981, selon laquelle Imperial Oil Limited a reçu des avances d'au plus 40 millions de dollars pour ne pas abandonner le projet Cold Lake. Il était convenu que si avant la date de remboursement, le conseil d'administration de cette société adoptait une résolution en vue de suspendre ou d'annuler le projet Cold Lake, Imperial Oil ne serait pas obligée de rembourser cet emprunt. La date limite en l'occurrence était le 1^{er} juillet 1982 ou le premier anniversaire de la date du paiement final, selon la plus éloignée de ces deux dates. En fait, le projet a été suspendu avant le 1^{er} juillet 1982 et la société n'a donc pas été obligée de rembourser le prêt.

Comme l'ex-ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources l'a signalé lors des discussions concernant le projet Cold Lake le 30 juillet 1982, monsieur l'Orateur, la période qui s'est écoulée entre l'obtention de cette avance de 40 millions de dollars et l'annulation du projet a été productive en ce sens qu'elle a permis de faire d'autres découvertes techniques tout en donnant de l'emploi à un certain nombre de personnes de la région de Cold Lake.

Le député d'Athabasca signale que ces deux projets n'ont pas eu de suite. Je lui rappelle que d'autres projets, dans d'autres pays, ont connu le même sort et ce, pour les mêmes raisons économiques, à savoir la récession mondiale. Voilà les raisons, monsieur l'Orateur, voilà des faits que le député refuse d'admettre et de signaler à la Chambre. En fait, son idole, son maître, le premier ministre de la province de l'Alberta, a déclaré ouvertement à maintes reprises qu'il ne fallait pas considérer 1980 comme l'année-type pour l'exploitation pétrolière et gazière. Malgré tout, le député refuse, intentionnellement ou non, d'admettre l'existence d'une récession mondiale qui a complètement bouleversé ce projet et bien d'autres, non seulement au Canada mais également aux États-Unis et dans les pays d'Europe.

L'ÉNERGIE—A) LES COUPURES BUDGÉTAIRES ENVISAGÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME. B) LES PROGRAMMES D'ISOLATION DES MAISONS ET DE REMPLACEMENT DU PÉTROLE

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Monsieur l'Orateur, je voudrais traiter d'une question que j'ai posée au ministre des Finances (M. Lalonde) au sujet de son exposé économique. Dans cet exposé, il est dit que 616 millions de dollars seront dégagés dans le secteur de l'énergie en réduisant les fonds affectés à un certain nombre de programmes, bien qu'aucun ne soit nommé. Le ministre a toutefois déclaré que les crédits consentis pour le Programme d'encouragement du secteur pétrolier seraient maintenus à leur niveau actuel.

• (2220)

Si le gouvernement avait vraiment été sincère et désireux de créer des emplois quand il a présenté son exposé économique, il aurait précisé quels projets allaient être abandonnés, combien d'emplois allaient être perdus et combien d'emplois par contre allaient être créés dans le cadre du nouveau programme qui se veut un programme de création d'emplois. Toute réaffectation de crédits aurait dû entraîner des créations d'emplois. Or, on nous laisse dans le vague le plus complet.

Selon certaines rumeurs, il serait question de procéder à des coupes dans le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes et le programme de conversion à d'autres formes d'énergie que le pétrole. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Chrétien) a fourni une réponse tout à fait insatisfaisante et n'a fourni aucune garantie à ce sujet. On est en train selon moi d'assister encore à un effritement des aspects valables du Programme énergétique national. On est en train de laisser tomber l'objectif de l'autosuffisance énergétique et de création d'emplois, ce qui ne nous empêche pas de continuer à subventionner les sociétés pétrolières. Cela me paraît un ordre de priorités tout à fait discutable.

Prenons tout d'abord, si vous le voulez bien, la question des économies d'énergie. Il est indéniable que le meilleur moyen de disposer de plus d'énergie, c'est en économisant les sources